



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ressources

Question écrite n° 48232

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la suppression de l'aide aux vacances accordée aux personnes âgées ayant de faibles ressources, par la Caisse primaire centrale d'assurance maladie. Cette aide s'élevait à 600 F. Quoique modeste, elle permettait d'aider les personnes les plus en difficulté. Les personnes et élus oeuvrant dans le domaine social constatent les conséquences néfastes de cette suppression. Il lui demande quelles dispositions entend prendre le Gouvernement pour encourager le retour de cette mesure dans les missions de la Caisse primaire centrale d'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48232

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3886